



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Agressions contre les forces de l'ordre

Question au Gouvernement n° 3171

Texte de la question

AGRESSIONS CONTRE LES FORCES DE L'ORDRE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Beauvais.

Mme Valérie Beauvais. Monsieur le ministre de l'intérieur, les forces de l'ordre subissent en moyenne 107 agressions par jour. Les policiers et gendarmes exercent une mission difficile et, contrairement au procès terriblement injuste que certains leur font, ils agissent avec professionnalisme et sang-froid, et sont exemplaires dans leur engagement au service de nos compatriotes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Ils auront été en première ligne lors de toutes les manifestations des gilets jaunes, au cours desquelles ils auront dû gérer les débordements répétés de casseurs. Ils auront été en première ligne au moment des attentats et l'auront parfois payé de leur vie. Oui, il nous faut soutenir sans faille nos forces de l'ordre parce que leurs membres sont, eux aussi, nos héros du quotidien et parce qu'il n'y a pas de liberté sans sécurité, pas d'État de droit sans ordre républicain.

Pourtant les forces de l'ordre se sentent oubliées et méprisées. Ils doutent quand ils entendent des irresponsables prôner leur désarmement ou les remettre en cause. Ils doutent quand ils sont tous pointés du doigt pour les fautes d'une infime minorité. Ils doutent quand le Gouvernement refuse de leur payer leurs heures supplémentaires ou tarde à le faire ! Ils doutent, enfin, quand ils ont le sentiment d'être lâchés par leur ministre.

Monsieur le ministre, depuis votre nomination, vos réponses se limitent à commenter l'action des gouvernements d'il y a près de dix ans ou à vouloir interdire une technique d'interpellation. Puisque je sais que vous allez nous renvoyer à notre bilan, je vous renvoie au vôtre : celui des notes de service que vous commandez pour entraver ou limiter l'action des policiers et des gendarmes, pour ne pas faire de bruit, pour ne pas faire de vagues. Monsieur le ministre, vous dites soutenir sans ambiguïté les forces de l'ordre, mais nous attendons toujours des actes ! Comment entendez-vous montrer l'attachement et la reconnaissance de la nation à ses forces de l'ordre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Des actes, oui : s'agissant des heures supplémentaires, une dette du ministère de l'intérieur datait de 2005 ! Je vous parle non pas de tout le passé, mais juste du début.

Je suis le premier ministre (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*)...

Plusieurs députés du groupe LR . Vous croyez que c'est déjà arrivé !

M. Christophe Castaner, ministre. ...qui a payé une partie de cette dette. Non seulement j'ai mobilisé près de 50 millions d'euros pour l'acquitter, mais, en plus, pour la première fois, la loi de finances pour 2020 – que vous n'avez pas votée – a doté la police d'un volet d'heures supplémentaires, afin que le stock ne se reconstitue pas à l'infini.

Des actes ? Une augmentation d'1 milliard d'euros du budget de la sécurité intérieure depuis 2017.

M. Pierre Cordier. Pourquoi ne sont-ils pas contents, alors ? C'est bizarre !

M. Christophe Castaner, ministre. Des actes ? Ce sont 10 000 recrutements qui auront été effectués à la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron.

Voilà des actes. Mais allons plus loin. Je ne voudrais pas, contrairement à vous, polémiquer sur le soutien que nous devons aux policiers et aux gendarmes et sur la reconnaissance qu'ils méritent à chaque instant – soutien et reconnaissance qui doivent se traduire par des actes concrets et non seulement par des incantations ou des déclarations.

Vous avez évoqué 107 agressions journalistiques. J'en évoquerai d'autres : chaque jour, trente policiers sont blessés dans l'exercice de leurs fonctions, de façon involontaire ou volontaire. Les agressions à l'encontre des forces de sécurité ont augmenté de quelque 6 % de 2018 à 2019. Il est important de prendre du recul : le phénomène ne touche pas que la France. Vous avez pu voir certaines images filmées à Londres. J'ai parlé récemment avec Horst Seehofer, le ministre fédéral allemand de l'intérieur : en Allemagne, l'année dernière, les agressions contre les forces de sécurité ont progressé de 46 %.

M. Pierre Cordier. Comparaison n'est pas raison !

M. Christophe Castaner, ministre. Nous devons mieux les protéger, mieux les armer, mieux les équiper, notamment en caméras-piétons. C'est un engagement que je prends.

M. Pierre Cordier. Cela fait trois ans que vous êtes là !

M. Christophe Castaner, ministre. Nous devons les doter des moyens d'agir, notamment en matière de véhicules, et d'un immobilier correct, pour améliorer leur existence.

Notre action budgétaire est une révolution. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme Valérie Beauvais.

Mme Valérie Beauvais. Monsieur le ministre, le Gouvernement doit assumer ses responsabilités et ne pas se défaire sur les autres.

M. Christophe Castaner, ministre. Je n'ai pas fait cela. Ne lisez pas la réponse que vous avez préparée.

Mme Valérie Beauvais. La colère inédite des forces de l'ordre, c'est aujourd'hui ! Je vous rappelle qu'Éric Ciotti et le groupe Les Républicains avaient déposé une proposition de loi visant à augmenter les moyens consacrés à la sécurité de 15 milliards d'euros sur six ans. C'est ce même gouvernement, cette même majorité, qui l'ont refusée.

M. Pierre Cordier. Oui, vous l'avez refusée !

Mme Valérie Beauvais. Nous n'avons certainement pas de leçon à recevoir d'un gouvernement qui aura été si injuste avec nos forces de l'ordre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Beauvais](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3171

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er juillet 2020](#)